CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E35453** **VALABLE JUSQU'AU** **17/06/2027**

ÉDITÉ LE 21/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/04/1997

Raison sociale : GALOS ALAIN

Forme juridique : EI
DEPUIS LE 28/03/2025

Capital : 0

2346 ROUTE DE REBENACQ
64290 GAN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM PAU 411581168RM64

Siret : 411 581 168 00019

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 715361100155

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 164061607 K 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 164061607 K 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 05 59 21 53 24 **Fax :** 05 59 21 53 24

Portable : 06 13 51 31 00

Responsabilité légale :
GALOS ALAIN CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet :

E-mail : ca.mel@orange.fr

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 312 280 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	2	06/06/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		18/06/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/04/2026 09:49

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E35453** **VALABLE JUSQU'AU** **17/06/2027**

ÉDITÉ LE **21/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/04/1997
Forme juridique : EI
DEPUIS LE 28/03/2025
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **411 581 168 00019**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 715361100155

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 164061607 K 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 164061607 K 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **GALOS ALAIN**

2346 ROUTE DE REBENACQ
64290 GAN

Téléphone : 05 59 21 53 24 **Fax :** 05 59 21 53 24
Portable : 06 13 51 31 00

Site Internet :
E-mail : ca.mel@orange.fr

Responsabilité légale :
GALOS ALAIN CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	06/06/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	18/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	16/06/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	16/06/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.